

F Deschamps Hennebert Paysage Création - Entretien Espaces Verts Terrasse Pierre/Bois Maconnerie décorative

Tél./Fax: 04 50 52 45 03 74320 Sevrier

Clôture - Bassins



06 32 48 32 43

3 VOITURES A VOTRE DISPOSITION

RESERVATION: att.taxi@orange.fr

CONVENTION CPAM Tiers Payant COMMUNES DE RATTACHEMENT : SEVRIER-VILLAZ-DUINGT

annecienne-taxis-transports.fr

SIRET: 48119282100033







BETON PRÊT À L'EMPLOI

Livraison - Pompage - Tapis - Chape liquide

77 Route des Marais - 74410 SAINT JORIOZ Tél. 04 50 68 57 86 - Fax 04 50 68 96 49 rpb@charvin.fr



455, Route des Chapelles - 74410 SAINT-JORIOZ **© 04 50 68 68 61**





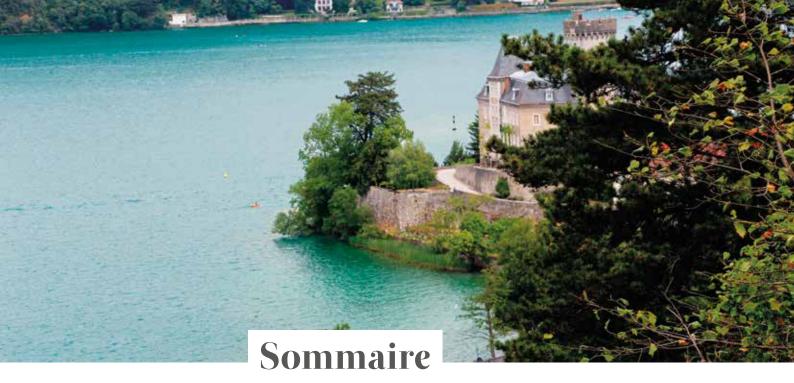




Route de l'Eglise 74410 ST JORIOZ Tél. 04 50 68 61 50 Fax 04 50 68 69 40

www.superu@stjorioz.com

Ouvert le dimanche matin







VIE DE LA COMMUNE

3 Le bénévolat

4/5 Hommage à Charles Polliand

6/7 Finances

8/13 Travaux

Aménagement espaces publics

Maladière

Les Vergers du lac

École AD'AP

AUA

SYANE

Bâtiment d'accueil camping

Ponton

Mur d'escalade

Consolidation des rives

de la plage

14/16 Urbanisme

17 Les marchés

18/19 Intercommunalité



BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication:

Mairie de Duingt, ADHS,

JFK Editions - Kalistene

Tirage: 700 exemplaires

Dépôt légal à parution Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi de 14h à 18h Vendredi

Mercredi et samedi

de la commune de Duingt:

DUINGT 2015

Marc ROLLIN
Crédits photos:

Fotolia/Serg-B... Création et impression :

de la mairie:

de 14h à 17h

de 8h30 à 12h

www.duingt.fr

Site officiel

JEUNESSE

20 Périscolaire et micro-crèche



ENVIRONNEMENT

21 Actions environnementales

22 Notre lac

23 Fleurissement

24/25 RÉTROSPECTIVE



VIE ASSOCIATIVE

26/27 Comité des Fêtes28 Les Marmottons

29 Sou des écoles

30/31 Le Chœur de l'Eau Vive

32 Bouchons 74

33 Les Bons Amis

34 Les Dynamics

35 CNLD

35 ASSD

36 Les lacustres

37 Couleurs de Savoie

37 Full Country

38 ACCA

38 ONF



LOISIRS

39 Takaplonger



PATRIMOINE ET HISTOIRE

41 Monument aux morts 42/43 Charles-Marie-Joseph Despine



INFOS MAIRIE

44 Souvenirs d'amis disparus

45 État civil

46 Le recensement

Les ruches

47 Agenda 2016





Chers Amis,

La baisse des dotations publiques accordées aux communes entraîne des choix à effectuer dans les actions, les investissements et même dans la gestion courante de notre village.

La réforme territoriale en cours nous a proposé de réaliser une fusion de Duingt avec une seule ou la totalité des communes formant notre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

De la même manière il a été proposé à cette même communauté de communes de fusionner avec la Communauté d'Agglomération Annécienne (C2A).

L'ensemble du conseil municipal n'a pas donné son assentiment à ces fusions pour le moment en raison du caractère imprécis et bien trop précipité de ces modifications, accompagnées de « carottes » financières à court terme.

Notre gestion a permis de mener à bien des réalisations de projets annoncés dans notre programme: bâtiment d'accueil du camping, aménagement de la place St François de Sales et de la place de l'Église, aménagement du nouveau parking de la colonie, acquisition prochaine du bâtiment d'accueil et d'appartements dans la copropriété de la Baie des Voiles.

Ces acquisitions et réalisations ont été rendues possibles grâce aux subventions du conseil départemental et de nos parlementaires; nous les remercions de ces aides bienveillantes.

Les modifications du paysage de notre village ont enchanté la plupart de ceux qui sont venus m'en parler; certains avec nostalgie regrettent que l'on change leur cadre de vie mais malheureusement, malgré toute notre bonne volonté, j'ai appris qu'il est difficile de contenter tout le monde.

Malgré les projets de nos autorités de tutelle qui poussent à une densification importante des habitations, je resterai cependant très attentif à une évolution raisonnée des constructions dans notre village.

Le but poursuivi par l'équipe municipale reste de partager le plaisir de vivre ensemble dans une commune dont on poursuit l'aménagement et l'embellissement dans l'esprit d'un développement raisonnable et équitable.

En cette fin d'année, je garde une pensée pour celles et ceux qui ont subi la maladie, le deuil, pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime ma fraternité et ma sympathie.

Je formule des vœux de santé, de paix et de joie pour toutes les familles dunoises et je vous présente au nom du conseil municipal, avec l'ensemble du personnel de nos services, nos meilleurs vœux pour une très bonne année.

Très amicalement, Marc ROLLIN



LE BÉNÉVOLAT, CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le bénévolat se définit comme une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce le plus souvent au sein d'une association dans le but d'apporter de l'aide à autrui.

Quotidiennement des habitants du village prennent part aux activités dunoises. Sans ces bénévoles la plupart des associations aurait dû cesser leurs activités.

Ces bénévoles apportent leur compétence, leur dévouement, leur savoir-faire, leur temps. C'est par eux que naît le dynamisme, que se transmet la chaleur de l'accueil, que se perpétuent la bonne ambiance et le rayonnement de chacune de nos associations (la seconde partie du présent bulletin leur est consacrée et chacune peut librement s'exprimer). Un grand nombre de ces bénévoles fait partie des retraités et il est à souhaiter que la relève soit assurée.

Au fil du temps et avec les nouvelles habitudes d'individualisme de nos concitoyens, le bénévolat est en perte de vitesse chez nous comme partout. Cette épidémie est moins grave chez nous, même si les critiques souvent injustifiées découragent et démotivent les meilleures bonnes volontés.

Pour que perdurent les activités sociales, artistiques, culturelles, sportives, économiques, pour que notre village garde un aspect chaleureux, humain, accueillant, encourageons les actions menées par les acteurs de cette vie sinon nous ne serons plus qu'un village dortoir riche en patri-









moine, mais squelettique et terne comme une triste banlieue.

Les élus favorisent les actions des associations et valorisent le travail souvent ingrat, rarement mis en valeur de ces bénévoles. Que ces quelques lignes soient le témoignage de reconnaissance et d'encouragement que chacun des membres du conseil municipal porte à cette action menée avec tant de dévouement.



HOMMAGE À CHARLES POLLIAND

Un deuil particulier a frappé notre commune car c'est un peu le père du renouveau de notre village qui est parti.

Charles Polliand est resté notre maire de 1977 à 2001. Avec lui c'est une figure essentielle de la vie publique qui disparaît.

Il a tellement œuvré que les traces de son passage demeurent visibles dans la structure et l'architecture même de Duingt.

C'est en évoquant quelques événements marquants de sa vie familiale, professionnelle ou communale que nous avons souhaité lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Né le 24 septembre 1930 à Pers-Jussy de parents boulangers, il vient se fixer à Duingt dès 1967, accompagné de son épouse et de ses deux fils; il y construit sa maison.

En 1977 Marc Millet, maire, vient le solliciter pour prendre part à la vie municipale et le 27 mars de cette année, Monsieur Charles Polliand se trouve propulsé comme nouveau maire d'un village dont il a fait le tour en venant se présenter dans la plupart des foyers. Il va rester à ce poste pour quatre mandats:

1^{ER} MANDAT de MARS 1977 à MARS 1983

- Achats de terrains pour créer la plage et le centre nautique;
- Tènement foncier aux vignes des Perris pour le camping municipal;
- Acquisition de l'immeuble Voisin en vue de préserver les commerces de Duingt;
- Achat du bâtiment Sonjon-Bouvier et de l'hôtel Mollier;
- Transfert de la mairie au rez-de-chaussée du presbytère dans la disposition actuelle;
- Création d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires alors que cette unité n'était que virtuelle;



- Élan donné pour la naissance de deux associations nouvelles: le Chœur de l'Eau Vive (CEV) et le Centre Nautique et de Loisirs de Duingt (CNLD) qui perdurent encore;
- Acquisition des réserves foncières permettant de bâtir les immeubles des Prés Bernard.

2^{èME} MANDAT de MARS 1983 à MARS 1989

- Création de logements et locaux commerciaux dans le bâtiment Sonjon-Bouvier rénové;
- Création du camping municipal avec 120 emplacements;
- Décision de construire une salle polyvalente;
- Création de la bibliothèque;
- Création de l'école maternelle:
- Amélioration de l'éclairage public et de l'assainissement;
- Création du terrain de foot (devenu terrain multisports), de l'association de football et construction de vestiaires (siège actuel du CEV).

3^{èME} MANDAT de MARS 1989 à JUIN 1995

Le conseil passe de 11 à 15 membres.

Soucis de santé: infarctus du myocarde et pontages coronariens.



- Création du nouveau cimetière;
- Finition de l'espace Grenette;
- Lancement du lotissement des Hauts du lac.

4^{ÈME} MANDAT de JUIN 1995 à MARS 2001

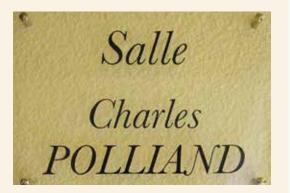
- Acquisition du terrain de la Société Educative des Jeunes de Duingt pour construire un immeuble collectif « le Cap »;
- Mise en souterrain des réseaux du vieux village;
- Projet de réfection et amélioration de l'église après en avoir fait contrôler la stabilité.

Animé d'une volonté farouche, il faisait l'admiration et même l'envie de ses collègues du tour du lac car il savait s'entourer des conseils des personnes influentes et les plus avisées. Il savait motiver et entraîner derrière lui toutes les bonnes volontés. Son amour pour le village animait sa persévérance à mener de front sa carrière professionnelle de directeur de la minoterie Goud, de créateur d'une chaîne de boulangeries appelées « La Gloriette » et de premier élu de Duingt.

Il a réussi à faire évoluer notre village tout en lui gardant son âme et son cachet exceptionnel.

Il a rejoint les élus qui nous ont quittés récemment et qui l'ont aidé à réaliser le remarquable travail de modernisation de Duingt: Messieurs Marc Millet, Bernard Mahé, Robert Millet, Jean-Pierre Bouvier, Gérard Molveau, Pierre Daviet... une pensée émue et reconnaissante à leur mémoire.

Le conseil municipal a décidé de nommer la salle des fêtes « Salle Charles Polliand » pour que son nom perdure, le nom de celui qui a tant donné pour que vive Duingt.



FINANCES

BUDGET COMMUNAL AU 31 DÉCEMBRE 2014

Le budget de notre commune est composé de dépenses de fonctionnement correspondant aux charges courantes (eau, électricité, charges du personnel, etc.), ainsi que des recettes permettant un équilibre obligatoire et dont les produits viennent des impôts et donations. Ce budget s'intitule donc budget recettes de fonctionnement et budget dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs le budget compte aussi des dépenses d'investissement qui servent à réaliser les travaux qui viennent enrichir le patrimoine de notre village et améliorer le cadre de vie des Dunois.

Pour réaliser ces dépenses il nous faut des recettes d'investissements qui sont constituées du fonds de compensation de la TVA et des subventions des différents partenaires institutionnels (État, parlementaires, département) et en grande partie de l'excédent de résultat de fonctionnement.



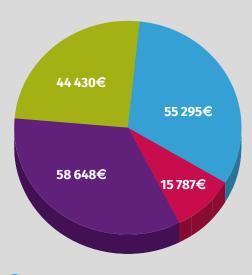
Les résultats financiers du budget de fonctionnement de l'année 2014, sont très positifs et encourageants car ils se caractérisent par une maîtrise des charges de fonctionnement indispensable dans cette période de restriction des dotations de l'État.

La politique d'investissement se poursuivra grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement mais il faudra aussi être vigilant et bien choisir les priorités sur les travaux à engager dans les années à venir.

Le tableau ci dessous retrace la situation financière de la commune sur les deux sections comptables (fonctionnement et investissement) et globalement à la clôture 2014.

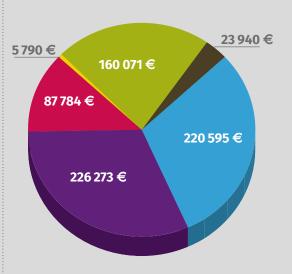
BALANCE 2014	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2014	RAPPEL 2013
Section de fonctionnement Résultat (1)	724 454.78	946 876.13	222 421.35	247 416.00
002 – Excédent de fonctionnement reporté			400 000.00	200 000.00
Résultat de clôture (3)			622 421.35	447 416.00
Section d'investissement Résultat (2)	174 162.55	159 120.98	-15 041.57	480 755.74
001 - Solde d'exécution reporté			799 225.30	318 469.56
Résultat de clôture (4)			784 183.73	799 225.30
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	898 617.33	1 105 997.11	207 379.78	728 171.74
RÉSULTAT NET GLOBAL DE CLÔTURE (3) + (4)			1406 605.08	1246 641.30





- 16 Remboursement d'emprunts
- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations
- 23 Mobilisations en cours

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES 2014



- 011 Charges à caractère général (60-61-62-63)
- 012 Charges de personnel (63-64)
- 014 Atténuation de produit (739)
- 042 Opération d'ordre de transfert entre section
- 65 Autres charges de gestion courante (65)
- 66 Charges financières (66)

LA FISCALITÉ DIRECTE 2015

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB), la Taxe d'Habitation (TH) et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) figurent parmi les impôts directs locaux constituant des recettes pour les budgets des collectivités locales (communes, départements et régions notamment).

Afin de pallier les baisses de dotation de l'État, la commune de Duingt a fait le choix politique de modérer l'augmentation des taxes pour les résidences principales (+ 1 %) et d'augmenter la taxe d'habitation des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

Cependant les taux communaux restent bien inférieurs aux taux moyens départementaux et, malgré les baisses annoncées des dotations de l'État, nous modérerons les augmentations dans les années futures pour conserver un pouvoir d'achat correct pour les familles dunoises.

Info

Les travailleurs frontaliers sont invités à se déclarer en mairie pour que les autorités suisses puissent verser leur « compensation financière » à la commune.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLAGE

PLACE ST FRANÇOIS

Début mai, les engins de travaux publics ont investi la place St François et la transformation a débuté. Le monument aux morts déplacé, c'était au tour des platanes malades de disparaître pour laisser apparaître une vue dégagée sur le lac.

Puis ce fut le décapage du goudron, l'empierrement et la mise à niveau pour préparer le terrain à recevoir le béton. Opération très délicate car, de la qualité de réalisation du sol en béton lisse, dépendait le résultat final. Il s'en est suivi un sablage du béton selon un traçage précis pour arriver au rendu actuel.



Les conditions n'étant pas optimales en juillet à cause de la canicule persistante, il a été décidé de décaler la plantation des végétaux à l'automne. Ce qui est aujourd'hui réalisé.

L'été est donc passé avec une place sans arbre où chacun a pu découvrir un point de vue extraordinaire et unique mais avec quelques interrogations bien légitimes: pas de banc? Pas d'ombre?

Une spectaculaire opération de manutention est venue apporter une partie des réponses. Grâce à une grue de 40 mètres, des bancs en pierre et un mât d'éclairage ont été installés. La même semaine, la commission fleurissement, accompagnée des services techniques, se rendait à la pépinière Cholat pour choisir les arbres à planter sur cette place afin de terminer cet aménagement.

N'oublions pas que cette place est celle des Dunois, mais aussi celle de nombreux touristes de passage qui font une pause pour admirer le paysage, été comme hiver. L'inauguration, dont la date n'est pas encore définie, sera l'occasion de rencontrer les entreprises et de remercier le conseil départemental qui nous a aidés financièrement au titre du plan tourisme. Une subvention de 165 188 € nous a été octroyée sur un montant total des travaux de 300 000 € (incluant les deux places). ■

PLACE DE L'ÉGLISE

Dans la continuité des travaux de la place St François, il est apparu évident d'engager les travaux d'aménagement de la place de l'Église en même temps, pour des raisons pratiques puisque la zone était en travaux, et pour des raisons financières. En effet, la mutualisation des travaux des deux places permettait des gains financiers importants. Le projet global prévoyait de refaire les réseaux, le revêtement et les éclairages, mais au vu des nouvelles restrictions sur les finances publiques, nous avons opté pour une réorganisation à moindre coût.

S'appuyant sur l'étude globale d'aménagement, la commission travaux a œuvré pour adapter les esquisses de l'avant-projet aux contraintes actuelles. Nous avons donc, avec l'aide des services techniques, tracé, mesuré, dessiné ce qui serait le meilleur compromis entre stationnement à durée limitée, place de marché, bus, piétons, promeneurs et esthétisme.

Certes il a fallu faire enlever le petit muret derrière l'église, si cher à certains, mais l'évolution d'un village impose des sacrifices! Le passage du futur BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) nous imposait, d'un point de vue technique et réglementaire, d'avoir un site de retournement et de stationnement pour la régulation des horaires.







Dans un autre registre, le stationnement du parking est maintenant à durée limitée (4 heures) et ce choix a permis de réduire considérablement le stationnement de camping-cars cet été.

La place de l'Église newlook comprend donc un arrêt de bus, 60 places de parking marquées, des garages à vélos, un passage sécurisé pour les écoliers allant de la garderie à l'école, des poteaux démontables devant la salle et une magnifique enfilade de fleurs qui délimite le parking et la route. Pour ceux qui ne l'avaient pas remarqué, il s'agit des pots qui bordaient la place St François et qui ont été nettoyés et repeints par les services techniques.





TERRAIN DE L'ANCIENNE COLONIE

Comme annoncé, le terrain de camping de la colonie s'est transformé en parking. D'une quarantaine de places, il est parfaitement complémentaire du parking de l'église qui est maintenant en stationnement à durée limitée.

Il est donc indiqué depuis la RD1508 par une signalétique P + R, ce qui veut dire « parking relais ». Selon la définition, « c'est un espace de stationnement pour voitures destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun ». Il s'inscrit donc dans une logique moderne qui consiste à laisser sa voiture toute la journée au parking et prendre le bus sur la place pour aller travailler à Annecy ou Faverges, voire de la laisser quelques jours pour partir en covoiturage. Pour ceux qui préfèrent le vélo, il y a un accès direct avec la voie verte. L'objectif était d'optimiser le nombre de places tout en respectant l'environnement paysager.

TRAVAUX

LIGNES ÉLECTRIQUES DE LA MALADIÈRE

L'enfouissement de ces lignes était au programme des travaux de 2015. Ce chantier débutera finalement en 2016 car ERDF et le SYANE ont pris du retard dans les études et ont différé la réalisation de ces travaux.

ROUTE DE LA MALADIÈRE

La route de La Maladière qui mène au nouveau cimetière sera sécurisée par la pose de barrières en bois renforcé sur 90 mètres au début de la route. Cette pose de barrières répond à deux objectifs: éviter qu'une voiture ne glisse dans le talus et protéger les nombreux cyclistes qui passent sur la voie verte juste en dessous.



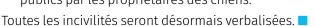
ROUTE DES VERGERS ET RUE DES POMMIERS

Les routes qui traversent le lotissement des « Vergers du lac » sont devenues routes communales. Selon la procédure, à l'issue d'une enquête publique, le classement en route communale a été officiellement prononcé.

Cette route, nommée « route des Vergers » relie la route de Magnonnet à la Voie Romaine et propose donc un maillage intéressant entre les différents lieux de vie, ainsi que la « rue des Pommiers ».

Et qui dit lieux de vie, dit règles de vie qu'il semble indispensable de rappeler en raison des infractions récurrentes:

- le stationnement à durée très limitée devant le tri sélectif,
- le respect des places pour handicapés,
- le stationnement uniquement sur les emplacements marqués à cet effet,
- le ramassage des déjections canines sur les espaces publics par les propriétaires des chiens.





TRAVAUX ÉCOLE

En fin d'année scolaire 2014, la commission scolaire et M. Brignon, directeur de l'école primaire, avaient élaboré une liste de travaux: peintures à refaire, toilettes à moderniser, réfrigérateur à changer, isolation phonique à améliorer. Il a fallu trouver des entreprises travaillant en juillet et août et organiser le planning avec les services techniques qui ont réalisé la plupart de ces travaux. Ce challenge a été

remporté avec succès et à la rentrée de septembre, tout était prêt pour accueillir les enfants dans d'excellentes conditions.

Sur chaque budget annuel, une enveloppe est consacrée à l'entretien de l'école mais cette année l'effort demandé était plus conséquent. Il nous est apparu toutefois important, malgré les coûts engendrés par la réforme des rythmes scolaires, de satisfaire cette demande.







ÉTUDE AD'AP

« La totalité des établissements recevant du public (ERP) accessibles aux handicapés », c'était l'objectif fixé il y 10 ans... mais sans cesse repoussé. Le Gouvernement a donc fixé des nouvelles règles en imposant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). La date limite de départ des dossiers de mise en conformité était fixée au 27 septembre 2015. Notre commune a mandaté un bureau d'études spécialisé pour l'accompagner dans une évaluation de chaque bâtiment et équipement communal (école, salle des fêtes, mairie, cimetière, etc.). À l'issue de cette expertise, il a été défini une liste des travaux à effectuer selon un calen-

drier précis pour la mise en conformité, la loi nous autorisant à étaler la réalisation sur 6 ans.

Le projet doit être validé par le préfet. Cette validation permettra ainsi d'entériner l'échéancier de mise en accessibilité. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à son terme avec des sanctions financières en cas de non-respect de l'Ad'AP.

Notre commune a ainsi évalué le montant des travaux et pourra prévoir une ligne de budget, chaque année, afin de respecter ses engagements en faveur des handicapés.

LA FIBRE OPTIQUE SUR DUINGT

Avancement du projet



La première phase qui était de construire les artères principales du réseau qui relieront les 255 communes du périmètre du projet du SYANE est réalisée, et notamment l'artère qui relie Annecy à Faverges.

Le choix de l'exploitant du réseau dans le cadre d'une délégation de service public de type affermage a été mené cette année.

Les études pour déployer la fibre devant chaque habitation de notre commune, à l'exception du hameau des Maisons bénéficiant d'un débit suffisant grâce au réseau d'Entrevernes, sont déjà réalisées.

Le groupement d'entreprises titulaires du marché a commencé pendant l'été 2015 les études de terrain: relevés de boîtes aux lettres, relevés photographiques divers.

Le maire a pris des arrêtés de circulation permettant l'ouverture et la vérification des coffrets France Télécom.

Un point sur les zones à urbaniser prochainement a été également réalisé pour anticiper les travaux de voirie à engager.

Sur la commune de Duingt, si le dossier de la fibre progresse comme annoncé et si les études techniques commencées dans le courant de l'été 2015 aboutissent, le déploiement de la fibre optique pour les Dunois pourrait se faire au printemps 2018.



ATTENTION

Des techniciens (vêtus de jaune) habilités par le Syane effectueront des visites à domicile.

Merci de leur faire bon accueil!

TRAVAUX

BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING MUNICIPAL

L'objectif était de rendre le bâtiment opérationnel pour l'ouverture du camping en mai 2015.

Objectif réalisé grâce à notre architecte Denis Winocq accompagné de son maître d'œuvre Nicolas Berard et à tous les artisans qui ont réalisé un travail remarquable dans les temps impartis.

Un grand merci aux entreprises:

BIGGERI - CHANAY TOBY - CHARPENTES DU LAC - CHARVIN PEINTURE - ELECTRICITE ROCH - MONDIAL FACADES - SPAD - TECNIGRES

L'inauguration de ce nouveau bâtiment d'accueil, qui s'intègre bien dans le paysage, a eu lieu le 18 septembre en présence de M. Christian Monteil, président du Conseil Départemental, de Françoise Camusso, vice-présidente, et de Vincent Pacoret.

Le coût total des travaux s'élève à 220 000 €. La commune a obtenu 65 000€ de subventions dont:





- 55 000 du conseil départemental grâce au fonds d'aide à l'hôtellerie de plein air,
- ✓ 10 000 sur la réserve parlementaire 2014 du sénateur J.P. Amoudry.



RÉFECTION DU PONTON COMMUNAL

Le remplacement à l'identique du ponton communal a été réalisé pour un montant de 32 520 € par la société Charpentes du Lac.





FERMETURE D'UNE PARTIE DU MUR D'ESCALADE

Contexte

Des chutes importantes de rochers ont été constatées; nous avons fait réaliser des travaux de purge et un diagnostic géotechnique de la falaise d'escalade située à proximité du tunnel de Duingt.

Ces missions étaient obligatoires, surtout après la chute d'un gros bloc à l'aplomb direct des voies d'escalade au printemps 2015, puis de plusieurs rochers plus au sud en août.

Des visites du site en techniques acrobatiques par un géotechnicien ont eu lieu en mai puis en septembre, avec réalisation des contrôles visuels suivants:

Identification des risques potentiels résiduels pour les usagers: chutes de pierre et de blocs, chutes d'arbres ou de branches.

NB: Ces missions ne supprimeront jamais les risques naturels en domaine de montagne, notamment: chutes de blocs, éboulements, glissements de terrain, avalanches... Il ne peut pas y avoir obligation de résultat dans ce domaine.

Par conséquent, la surveillance et l'entretien des installations dans le temps sont nécessaires vis-àvis des risques naturels.

Zone à surveiller et avis des spécialistes géotechniciens.

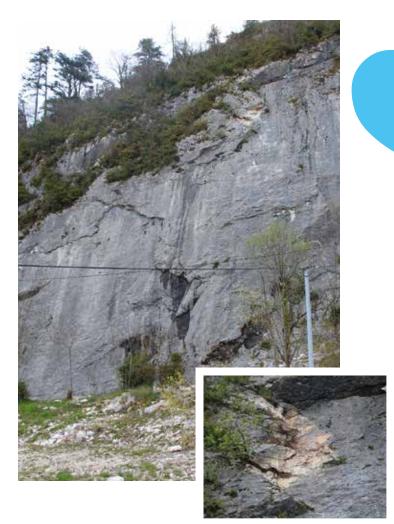
La muraille d'escalade présente une cicatrice nette de 7 m de haut et 3 m de large avec une zone instable à sa gauche. La partie plus au sud sur le mont Gerbey paraît moins directement atteinte.

On peut craindre à l'avenir:

- des chutes de pierres de volume limité surtout au cours des épisodes pluvieux ou de gel,
- des chutes de blocs rocheux variant jusqu'à 50 m³ au pied des surplombs,
- des éboulements en masse de compartiments rocheux pouvant atteindre des dizaines de mètres cube.

En conséquence

En raison de la présence souvent prolongée de public au pied de la falaise, à l'aplomb direct des zones d'instabilité, on considère qu'il y a une « vulnérabilité très forte » et qu'il est logique de fermer la zone présentant un risque. On peut garder ouverte aux débutants en escalade la partie gauche située près du tunnel.



Pour la route et les bâtiments situés en aval de la zone actuellement protégée de façon précaire des blocs de petite taille par la présence d'arbres et d'arbustes, le risque entraîne une « vulnérabilité moyenne » ne nécessitant pas de précaution particulière.

NB: la notion de vulnérabilité est un critère qualitatif qui peut être soumis à l'appréciation de la mairie mais aussi des associations d'escalade qui nous demandent de laisser la totalité de la falaise ouverte au public.

CONSOLIDATION DES RIVES DE LA PLAGE

L'entreprise Biggéri a profité du très beau temps de début novembre pour terminer la consolidation des rives de la plage.





PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre PLU datant du 26/07/2012 est toujours en vigueur mais devra être compatible avec la nouvelle loi ALUR, les lois GRENELLE II et le SCOT.

La loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) nous demande de:

Mieux coordonner les échelles communales et intercommunales

Le plan local d'urbanisme (PLU), défini à l'échelle communale, doit tenir compte des orientations intercommunales contenues dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT), devenu le document de référence pour les communes pour l'élaboration de leur PLU.

Le SCOT nous imposant des secteurs de densification, les maires ont donc l'obligation d'effectuer, pour leur document d'urbanisme, une étude sur le potentiel de constructions.

Favoriser la mise en place de documents intercommunaux

Les communautés de communes et les communautés d'agglomération deviennent compétentes de droit en matière de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), sauf délibération contraire de leur part. Les PLUI peuvent également intégrer les volets habitat et déplacement, et réaliser des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Lutter contre l'étalement urbain

Les obligations de justification pour ouvrir à l'urba-

nisation des secteurs identifiés dans le PLU sont renforcées.

Les commissions compétentes en matière de consommation d'espace voient leurs avis étendus aux zones naturelles alors qu'ils étaient limités aux zones agricoles. Le caractère exceptionnel des possibilités de construction en zones agricoles et naturelles est renforcé.

Favoriser l'action foncière

Les outils de maîtrise foncière sont améliorés: clarification du droit de préemption et extension au bénéfice du préfet dans les communes carencées, possibilité de créer des zones d'aménagement différé intercommunales, enrichissement du contenu des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour permettre à la collectivité ou à l'État d'évaluer plus rapidement l'intérêt d'acquérir le bien. Les règles de vote dans les lotissements ont été simplifiées afin de faciliter la mobilisation du foncier non utilisé dans ces périmètres. La loi ALUR promeut la couverture totale du territoire par des Etablissements Publics Fonciers (EPF) locaux ou d'État, en simplifiant notamment les règles d'adhésion des collectivités.

Favoriser la construction de logements

La densification est favorisée par la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et de la taille minimale des parcelles. La loi prévoit la possibilité de moderniser le règlement du PLU pour simplifier sa lecture, sa mise en œuvre et qu'il réponde mieux aux enjeux actuels de qualité du cadre de vie.

Améliorer la participation du public dans les procédures d'urbanisme

Pour certaines opérations d'aménagement, il est possible de mener une concertation en amont sur le projet sans organiser d'enquête publique. Ainsi, le public est associé à la genèse du projet, et la procédure est simplifiée.

Au vu des nouvelles compétences de notre communauté de communes (CCRGLA), une réflexion est menée pour envisager la mise en place d'un Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI) entre nos 7 communes.

Nous entreprenons déjà une modification simplifiée du règlement d'urbanisme pour des adaptations mineures et une meilleure compréhension de chacun. Nous constatons que nous sommes de plus en plus encadrés par des règlements imposés nous demandant de densifier l'habitat d'une manière programmée.

LOI NOTRe

(NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE)

La loi a été promulguée le 7 août 2015. Elle a été publiée le 8 août 2015.

Cette nouvelle loi modifiera sans doute les compétences de la CCRGLA, notamment sur la mise en place du PLUI.

URBANISME UN SERVICE D'INSTRUCTION AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

Depuis le 1^{er} juillet 2015 les dossiers d'urbanisme sont traités à l'échelon des communautés de communes puisque l'État (par le biais de sa Direction Départementale des Territoires - DDT) n'assure plus ce service. Les élus intercommunaux ont décidé de créer un nouveau service ADS (Autorisation des Droits des Sols).

Ce service assurera l'instruction des demandes de certificat d'urbanisme, les demandes de permis, et les déclarations préalables pour l'ensemble des 7 communes formant la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy.

Ce nouveau service ne recevra pas de public car l'interlocuteur unique pour les administrés restera la mairie.

En effet la seule responsabilité en matière d'urbanisme continuera à reposer sur le maire de chacune des communes. Le règlement en vigueur pour la commune de Duingt reste le PLU approuvé le 26 juillet 2012.

ZONE DES VIVIERS

Cette zone, qui dans l'ancien POS avait une vocation artisanale, avait été modifiée dans notre PLU pour permettre de développer des logements proches du cœur du village.

Une première opération va démarrer par la construction de 10 logements aidés en partenariat avec Haute-Savoie Habitat. Le terrain reste communal par la signature d'un bail emphytéotique pour une durée de 65 ans. L'architecte Conseil et les Services des ABF nous ont conseillés pour que cette construction soit de qualité (tuiles écaille...) et parfaitement intégrée au site.

AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE AU CROISEMENT DE LA ROUTE D'ENTREVERNES

Comme annoncé depuis plusieurs années, la mise en place de cet équipement répondra à l'amélioration de sécurité des voitures sur la RD 1508 devant la plage et à l'entrée de notre commune.

Le montage initial du projet devait se faire en partenariat entre la commune et le conseil général, en intégrant un parking paysager.

L'État nous ayant refusé la mise en place de ce parking mais accepté celle du rond-point, le conseil départemental a repris la maîtrise d'ouvrage de ce giratoire.

La concertation préalable a été faite au printemps sur les principales options envisagées avec un registre déposé en mairie et les observations des Dunois ont été remises au commissaire enquêteur.

Information

Architecte Conseil

En partenariat avec le CAUE, nous continuons à assurer une consultation mensuelle gratuite. Ces consultations vous sont proposées pour tout projet de construction nouvelle ou de réhabilitation. Cet avis est primordial pour que votre projet ait toute facilité d'aboutissement.

M. Poutissou ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous travaillons avec M. Coen, architecte consultant.

Vie de

Vie de la commune

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	Les Prés Viviers	Construction immeuble 10 logements + 10 garages
DEMIREL Mahmut	Route d'Annecy	Changement de destination d'une annexe en habitation
DANNEELS Freddy	Impasse de Fergy	Maison individuelle + piscine
MERMET Sébastien	Route d'Entrevernes	Réhabilitation + extension d'un mazot existant
GANDON Emmanuel	Route des Vergers	Maison individuelle
MUSSAULT/KLIMENTOVA	Route des Vergers	Maison individuelle
ALLEMAND Bernard	Route de Fergy	Maison individuelle
DECOURRIERE Eric	Route des Vergers	Maison individuelle
FINAZ-DEVILLAINE J.	Route d'Annecy	Réhabilitation de deux maisons
GRISOLET Jean-Michel	Route des Vergers	Maison individuelle neuve
PERMIS DE CONSTRUIRE M	ODIFICATIF	
COPPIER Julien	Route des Vergers	Agrandissement parking, enrochement bardage en façade
DÉCLARATIONS PRÉALABLI	ES	
DEMIREL Mahmut	Route d'Annecy	Mise en conformité travaux divers
CABINET BARRUCON Denis	Copropriété les Prés Bernard	Réfection enrobé, parking + divers
LUCE Sylvette	Passage de la voûte	Terrasse
BORN E./BURNOD F.	Route des Vergers	Division de terrain en 4 lots
MAURELET Fanny	Rue des Pommiers	Clôture
ZULIANI Amélie	Route de la Maladière	Clôture, pergola, muret, escalier
CHAVET Sylvie	Ruelle du Chef-lieu	Pose d'enseigne
DEMIREL Mahmut	Route d'Annecy	Modifications diverses sur aspect extérieur
CREPIN-LEBLOND Hervé	Route des Vergers	Abri de jardin
MERMET Jean	Route des Maisons	Création place de parking
MERMET Jean	Chemin de la Chapelle	Pose pavés dans cour
QUIVOGNE Jean-Jacques	Route d'Albertville	Fenêtres antibruit
HENON Jean-Christophe	Route du Vignet	Remplacement toiture + vélux
HODGSON Stuart	Route de Fergy	Surélévation + création d'un niveau supplémentaire
TAULEIGNE Sylvain	Rue du Vieux Village	Transformation porte en porte-fenêtre
POLLIAND Eliane	Promenade des Grands Champs	Pose clôture + portail
GRUFFAZ Philippe	Rue du Vieux Village	Réfection toiture habitation + garage + pose de vélux
COPPIER Julien	Route des Vergers	Clôture
ZULIANI Romain	Route de la Maladière	Déplacement et remplacement portail
AUTORISATIONS DE TRAVA	UX	
Camping Le Familial	Route de Magnonnet	Demande de dérogation de l'Ad'ap
Le Spinnaker	Route d'Annecy	Demande de dérogation de l'Ad'ap
PERMIS D'AMÉNAGER		
CHEVALLARD Jean-Pierre	Impasse des Perris	Viabilisation du terrain pour lotissement
FAVRE Bruno	Impasse de Fergy	Création quatre lots à bâtir
	1 3)	1



LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Les marchés d'été font preuve de persévérance à Duingt. Depuis trois mandats, ils s'étirent sur la place Grenette et attirent de nombreux touristes mais également les Dunois. Cet été, caniculaire, a

eu pour conséquence une légère baisse dans la participation des commerçants et un afflux moindre des touristes. À 17h, il faisait très chaud sur le parvis de notre belle église et seule la douceur du lac attirait les vacanciers comme les autochtones.

Après concertation entre les membres de la commission marché et Jean-Pierre Bouchage, employé

communal, qui a géré avec dynamisme et fermeté, l'organisation et la mise en place des commerçants, nous avons décidé de reconduire les marchés du mardi mais sous une autre forme.

En effet, ils se dérouleront toujours sur notre place du village mais le **MATIN (de 8h à 13h)**, à la fraîche. Nous aimerions que ce soit tout d'abord un marché alimentaire. Mais il sera toujours possible d'y trouver le tee-shirt à la mode, les colliers de perle, ou des tongs...

L'opportunité d'une buvette tenue par les associations en matinée devient superflue.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Quant aux marchés nocturnes ils se sont déroulés à la fois au cœur du vieux village et sous la Grenette (en raison d'orages) mais toujours au son de la boîte à musique de Gilles Hugon. En 2016, ils sont

> prévus les vendredis 15 juillet et 12 août, dans les ruelles du village. Nous vous laissons apprécier l'ambiance chaleureuse à travers les photos.

> Nous vous rappelons que cette commission reste ouverte à toutes les bonnes idées ou à votre participation. Nous serons heureux de vous accueillir.



Les marchés se dérouleront sur les mois de juillet et août 2016 (le mardi de 8h à 13h).



Ne nous laissons pas envahir par l'épidémie de l'indifférence qui se traduit par :

- · une diminution de participation aux manifestations patriotiques,
- · un désintérêt pour les manifestations locales (marchés d'été, manifestations associatives).

INTERCOMMUNALITÉ

INFORMATION COMMUNE NOUVELLE



QU'EST-CE QU'UNE « COMMUNE NOUVELLE »?

La loi créée le 16 décembre 2010 autorise le regroupement de plusieurs communes contiguës.

La commune nouvelle est donc une collectivité territoriale qui se substitue à plusieurs communes qui néanmoins continuent d'exister sous forme de « communes déléguées ».

COMMENT DÉCIDE-T-ON D'UNE COMMUNE NOUVELLE?

Si tous les conseils municipaux des communes concernées sont favorables à la création d'une commune nouvelle le préfet ratifie sa création. La consultation des citoyens devient obligatoire si au moins l'un des conseils municipaux s'oppose au projet.

QUELS SONT LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DE CRÉER UNE COMMUNE NOUVELLE?

Avantages:

Gain financier pendant 3 ans seulement (arrêt de la réduction des dotations de l'État pendant 3 ans puis diminution brutale pour rejoindre rapidement le niveau des communes n'ayant pas fusionné).

Inconvénients:

- Augmentation des impôts pour les communes qui ont des taux peu élevés comme Duingt mais nous ne pouvons cependant pas affirmer qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts même si nous n'avons pas fusionné;
- Suppression de notre identité;
- Moins d'autonomie et de proximité.

COMBIEN DE COMMUNES NOUVELLES AU SEIN DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES?

Aucune des 7 communes qui composent notre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) n'a fusionné en vue de former des groupes de communes nouvelles. L'éventualité d'une fusion à



7 communes a été étudiée en communauté de communes et débattue au sein des conseils municipaux de chaque commune.

La totalité du conseil municipal de Duingt s'est prononcé contre une fusion (quatre communes étaient plutôt favorables sur le principe).

POURQUOI DUINGT N'A PAS VOULU FUSIONNER?

Une gestion saine, un taux d'endettement faible, une commune dotée de bons équipements publics et une équipe municipale déterminée à respecter ses engagements sur ce mandat ont été décisifs dans ce choix. De plus, la rapidité, pour ne pas dire la brutalité, d'une telle décision ne nous paraissait pas être le meilleur moyen de préparer l'avenir.

CE CHOIX EST-IL DÉFINITIF?

Seule la fusion est irréversible. Il sera toujours possible de fusionner avec une ou plusieurs communes limitrophes dans le futur.

QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE?

Il apparaît que notre communauté de communes devra prendre plus de compétences pour espérer conserver son indépendance. À l'issue d'une année de travail, un projet de territoire a été élaboré;



celui-ci dessine les contours d'une mutualisation où les parties économique et touristique, les actions sociales et associatives deviendraient de compétence communautaire. À cela s'ajouterait un PLU intercommunal (PLUI).

Toutefois, début octobre, le préfet en application de la loi NOTRe, a choisi de regrouper notre communauté de communes, celle du pays d'Alby, celle de la Tournette et celle des pays de la Filière avec la C2A pour former une grosse agglomération autour d'Annecy. Des discussions sont engagées car la procédure est plutôt complexe et nous devrions savoir en milieu d'année 2016 si nous restons en EPCI à 7 communes ou si nous serons rattachés à la C2A au 1er janvier 2017.

POURQUOI CE CHOIX DU PRÉFET?

Au sein de la nouvelle région Rhône-Alpes Auvergne, Annecy a un nombre d'habitants trop faible et une agglomération trop petite pour une ville chef-lieu de département. Pour peser et obtenir les compétences et budgets correspondants (université, transports, culture, etc.) il faudrait qu'Annecy et son agglomération avoisinent les 200 000 habitants. D'où ce choix de regrouper les communautés de communes qui sont déjà tournées vers Annecy et qui correspondent à un bassin de vie commun.

QUELLE EST LA POSITION DES ÉLUS?

Le choix de ne pas rejoindre la C2A pour le moment et de rester sur les bases actuelles a été validé par les élus des 7 communes. Cette décision a été motivée par la mise en place de notre projet de territoire. Il nous apparaît prématuré de se fondre dans une agglomération de 180 000 habitants, même si à long terme cela paraît inéluctable. Nous préférons structurer et renforcer les liens entre les 7 communes avant de passer à l'étape du regroupement. C'est un choix fort basé sur le pragmatisme et la certitude que notre territoire peut encore se développer.

QUEL IMPACT POUR LES DUNOIS?

Pour 2016 aucun; à partir de 2017, cela dépendra de l'avenir de notre communauté de communes. Dans les deux cas de figure, il y aura harmonisation des taux fiscaux, ce qui ne nous permet pas de savoir actuellement s'il y aura ou non augmentation des impôts.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



La municipalité s'est engagée cette année encore, en partenariat avec Les Marmottons, à offrir aux petits dunois des activités de qualité. Celles-ci ont d'ailleurs beaucoup de succès car nous comptions 74 élèves inscrits pour le mardi et 78 pour le jeudi.

Les enfants choisissent en fonction de leur âge et des possibilités qui leur sont offertes. Pour cette année les activités proposées sont par exemple: le théâtre, le "Sucré-salé", le "Remue-ménage", la danse (Zumba), les échecs...

Il y en a pour tous les goûts, toutes les envies et cela pour une participation tellement modique qu'elle en est symbolique.

Notre but est que ce temps permette à tous les enfants de pratiquer des activités autant ludiques qu'éducatives. ■



MICRO-CRÈCHE: L'ILÔT D'ÉVEIL





La micro-crèche de Duingt accueille vos enfants, à partir de 4 mois jusqu'à 4 ans, de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Après une période d'adaptation variable en fonction des besoins individuels de chaque famille, l'équipe de professionnelles composée de 5 personnes (dont la responsable, éducatrice de jeunes enfants) met tout en œuvre pour proposer aux enfants un cadre stimulant et sécurisant, favorable à la socialisation.

De façon régulière ou occasionnelle, les familles disposent d'un mode de garde adapté au plus près de leurs besoins, dans la mesure de la capacité d'accueil autorisée

Actuellement, la crèche accueille un groupe de 10 à 11 enfants selon les jours (capacité d'accueil maximum), sauf le vendredi après-midi où il reste 1 place vacante. Il est également encore possible d'inscrire son enfant en accueil occasionnel (accueil ponctuel à la journée ou demi-journée organisé en fonction de l'absence d'enfants accueillis régulièrement).

Des temps de rencontres

parents/professionnelles au sein de la crèche sont organisés au cours de l'année. Le prochain aura lieu juste avant la fermeture de Noël, le 23 décembre au soir. Ainsi, la structure s'ouvre aux familles, ce qui renforce le lien de confiance et la dynamique relationnelle.

Une pré-inscription est nécessaire avant toute inscription définitive, validée par une commission d'attribution des places.

Contact

• Tél. 06 38 71 84 43



JOURNÉE NETTOYONS LA NATURE

Comme chaque année le 25 avril, le ramassage a été productif, et, une fois encore, une grande quantité de déchets a été ramassée, surtout le long des grands axes. Encore merci aux bénévoles de leur présence, de leur bonne humeur et de ce moment de convivialité passé avec eux lors du verre de l'amitié.



SENTIERS

La commission participe, avec la communauté de communes, à l'élaboration du schéma directeur de la randonnée de notre territoire. Ce travail est effectué en lien avec le conseil départemental de la Haute-Savoie. Dans ce schéma figureront tous les tracés de randonnées actuels et à venir.

À noter: le tracé de la boucle du Taillefer a été modifié sur la crête au niveau des Maisons.

En effet, le sentier passe désormais sur le haut de la carrière alors que le chemin initial la contournait. Cela permettra aux randonneurs de profiter de la vue exceptionnelle que nous avons sur le petit lac et ses alentours.

PROIETS À VENIR

L'office de tourisme d'Annecy a proposé la création d'une via ferrata sur notre rive du lac. La commune de Duingt semble être le meilleur endroit pour cette réalisation. Espérons que ce projet puisse voir le jour.

LAC EN PARTAGE

Un événement festif va marquer l'année 2016 le dimanche 16 octobre. En effet le dixième anniversaire du « Lac en partage » se déroulera sur les communes de Duingt, choisie pour la rive gauche, de Talloires pour la rive droite qui seront partenaires de celle d'Annecy. Le thème sera bien sûr le lac, décliné dans tous les modes avec liaisons des sites par bateaux (5 €).

Des activités seront orientées pour divertir les plus jeunes du type:

Jeux de piste, concours de dessin et peinture, ateliers gourmands avec réalisation de confitures, pâtisseries, barbes à papa, initiation à l'escalade, à la voile...

D'autres seront plutôt destinées aux parents et adolescents:

Activités sportives et touristiques: Vélos électriques, vélos tout-terrain, randonnées

pédestres pour tous niveaux (excursion possible à la réserve naturelle du bout du lac car la commune de Doussard souhaite s'associer pour cela).

Activités artistiques:

- Concours de peinture, dessins, photographies.
- Musique: participation de chorales locales, de fanfares et harmonies...

Activités détente et gastronomie:

Petite restauration, buffet campagnard, bar

+ bidoyon (Bouchons 74), crêpes...

Toutes les idées sur la question, toutes les bonnes volontés sont chaleureusement acceptées, même les innovations les plus folles.

Contact

- Comité des Fêtes 06 78 89 19 86
- Mairie de Duingt 04 50 68 67 07



NOTRE LAC

Caractéristiques des berges du lac, nos pontons sont menacés par une volonté administrative qui se veut à l'écoute de l'environnement. Cet environnement est centré sur un thème qui varie : tantôt la qualité de l'air, tantôt la qualité de l'eau, tantôt l'état des roselières...

Cette préservation à tout prix des roselières a conduit des spécialistes, mais qui ne résident pas au bord de notre lac, à prendre des décisions qui semblent démesurées dans l'unique but de voir cette végétation prendre de l'extension. La suppression des pontons, sur la promenade des roselières qui relie St Jorioz à Duingt a pour conséquence le développement d'une muraille végétale tellement dense que l'on ne voit plus ni l'eau ni le paysage du lac. Les photographies et cartes postales anciennes témoignent de cette expansion végétale que le marnage prévu ne fera qu'accentuer. Aux siècles derniers les roselières servaient essentiellement à l'édification des toits de chaume et les arrêtés municipaux de l'époque donnaient ordre de brûler les roseaux à certaines périodes de l'année pour réduire le développement de « miasmes et odeurs pestilentielles »!

Les mêmes spécialistes pensent que les pontons, du fait de l'accostage prévisible d'embarcations, vont raréfier et détruire les roselières en réalisant un phénomène de faucardage des fonds du lac. De là il apparaît logique d'ordonner la destruction des pontons pour favoriser la végétation!



La sagesse populaire nous conforte dans le sentiment que les pontons font partie intégrante de notre patrimoine comme ils s'intègrent harmonieusement dans notre paysage. Pourquoi ne pas préserver notre héritage culturel au profit d'une préoccupation transitoire alors que nos roselières sont prolifiques à Duingt. Il n'existe chez nous aucune antinomie entre roselières et pontons. Si nous luttons pour la sauvegarde des roselières, pourquoi ne pas lutter pour

que perdurent nos pontons? C'est dans cette optique que la mairie a multiplié les contacts avec les interlocuteurs des services préfectoraux comme avec les particuliers. ■

UN SAPEUR-POMPIER VOUS PARLE

- ✓ Un défibrillateur existe à Duingt sur le mur de la mairie, à droite de la porte, près de la boîte à lettres postale. Le mode d'emploi est clairement adjoint.
- ✓ Les **détecteurs de fumée** installés doivent être entretenus régulièrement:
- Tous les deux mois, vérifier leur propreté (poussière ou dépôts graisseux).
- Tous les ans, vérifier l'état des piles (leur mauvais fonctionnement peut entraîner le déclenchement abusif de l'alarme entraînant un appel au 18 injustifié ou au contraire une absence d'alarme en cas de début d'incendie).
- ✓ Les **brûlages des déchets verts et l'écobuage** sont interdits par arrêté préfectoral du 10/05/2012 et verbalisables par la gendarmerie (l'amende s'élève à 450 €) pour éviter la pollution atmosphérique. Une seule dérogation pour les agriculteurs qui ont droit à un seul écobuage et brûlage annuel. On rappelle que brûler 5 kg de déchets verts équivaut à rouler 600 km avec un véhicule diesel ou 1 850 km avec un véhicule essence!
- ✓ Le **ramonage** annuel des conduits de cheminée demeure obligatoire.



UN FLEURISSEMENT AU NATUREL

Depuis des années de gros efforts sont réalisés par les employés des services techniques pour améliorer la qualité des espaces verts, des places publiques, des rues de notre village, et même des parkings. Ils ont su augmenter la quantité des points de fleurissement et leur diversité. La charte « zéro pesticide » préconisée par les associations impliquées dans la protection de l'environnement, et surtout la FRAPNA est mise en pratique à Duingt. Depuis deux ans, il n'y a plus aucun usage de ces produits.

Ce respect de la nature rejoint la lutte contre les plantes invasives et mérite une mention de mise en garde sévère contre l'utilisation sur nos espaces locaux de terre végétale rapportée dont l'origine n'est pas connue de manière certaine: c'est par ce biais que s'implantent chez nous des plantes totalement étrangères telle la renouée du Japon observée le long de la route d'Entrevernes.



Cette année, les services techniques ont entretenu 9 massifs en pleine terre et 50 bacs et jardinières.

La commission fleurissement s'est inspirée des conseils avisés de professionnels auprès du CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme et Environnement) pour l'aménagement des espaces verts.

Il reste à aménager les abords du parking de la grande place du marché vers l'école et la RD1508.

Comme chaque année, les habitants participent eux aussi à l'embellissement de notre village en fleurissant fenêtres, balcons, suspensions, massifs... Nous les remercions très chaleureusement.











Les enfants de la maternelle très motivés participent avec application aux plantations de géraniums dans les jardinières de l'école sous l'œil bienveillant de Franck.

Rétrospective











































COMITÉ DES FÊTES ANIMATION DE NOTRE VILLAGE



L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Fêtes s'est tenue le 16 octobre dernier. Deux nouveaux membres du Conseil d'Administration ont été élus. Un nouveau bénévole a été accueilli et le comité invite un maximum de Dunois à rejoindre le groupe basé sur la convivialité. Le comité ouvre la nouvelle saison 2015-2016 en souhaitant qu'elle soit à nouveau riche en événements festifs.

Lors de la saison 2014-2015, le Comité a poursuivi les animations ancrées dans la vie des Dunois:

SOIRÉE CABARET le 15 novembre 2014 avec Fabienne Sondaz

SOIRÉE CHOUCROUTE

et dansante autour du thème de la Saint-Valentin le 14 février 2015





FÊTE DE LA SAINT-JEAN

le 27 juin 2015

Sympathique et apprécié repas « diots-polenta ». Soirée animée par un orchestre et conclue par un superbe feu au bord de la plage devant une belle assistance.











5^{ÈME} ÉDITION DE « VOIX LA DUN »

le 27 juillet 2015

Ce festival de musique semble attendu chaque année. Le groupe de percussions « La Batucada » a fait résonner sa prestation depuis la grotte Notre-Dame du Lac afin d'entraîner la foule jusqu'au podium dressé place Grenette où se sont produits les autres groupes.







SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR PLACE GRENETTE

le 11 août 2015

Projection du film « Les vacances du petit Nicolas » suivie par de très nombreux spectateurs.



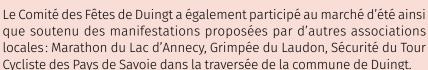
BAL DES CÉLIBATAIRES

le 18 avril 2015

Une nouveauté et une « première » à Duingt. Ce fut un remarquable coup d'essai et un très beau succès. Une animation ludique a été proposée par les hôtesses du comité favorisant les contacts et rencontres grâce entre autres à des bracelets lumineux ainsi qu'à des échanges de petits mots poétiques. Suite aux remarques laissées sur le livre d'or par nombre de participants, une seconde édition pourrait être envisagée cette saison.







Lors de la saison 2014-2015, le comité a déploré la disparition de son membre et ami Patrick Kempff. Nous n'oublierons jamais sa disponibilité, sa bonne humeur et sa cordialité. Le comité profitera de la soirée conviviale « inter-associations » organisée le 14 novembre prochain pour honorer et saluer sa mémoire.

Le matériel acheté et géré par le Comité des Fêtes sert très régulièrement pour les associations dunoises (crêpières, machine hot-dogs, bouilloires, tables, bancs, barnums pliants et éléments de bar).



Un grand merci à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer les animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans les projets divers. Nous espérons que le groupe du comité souhaité et dédié aux jeunes de 10 à 18 ans pourra voir le jour lors de cette saison. Si nous voulons faire perdurer la vitalité du Comité des Fêtes, l'apport de la jeunesse est indispensable.

L'équipe du Comité des Fêtes



Contact

- Mail: comitefetesduingt@gmail.com
- Blog: http://duingt-cdf.over-blog.com/
- Page facebook depuis cet automne: https://www.facebook.com/comitefetesduingt
- Le Festival « Voix La Dun » possède sa page et ses fans :

https://www.facebook.com/Festival-Voix-La-Dun

Pour sa 5ème année, le festival vient de s'offrir une capture d'images, avec vidéo aérienne par drone représentant l'ambiance festive de l'été à Duingt.

Vie associative

LES MARMOTTONS

Une association au cœur de la vie dunoise pour répondre aux besoins des familles...

... besoin de découverte: des activités d'éveil, d'expression et d'initiation pour les petits, d'exploration et de création pour les plus grands;

... besoin de garde: grâce à son amplitude d'ouverture (7h/19h), la structure répond aux contraintes des parents tout en proposant pour l'enfant un accueil adapté au début et à la fin de la journée;

... besoin de conseils: tout au long de l'année, des professionnels et des bénévoles sont à votre écoute, pour étudier vos demandes spécifiques ou pour échanger autour de problématiques éducatives.

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à offrir à l'enfant un cadre de détente et de loisirs: le projet éducatif respecte le rythme de chacun; les activités et les temps de vie encadrés par les professionnels sont adaptés selon la tranche d'âge (3/6 ans ou 6/11 ans); leur contenu a pour objectifs de susciter la curiosité et de développer l'imagination.





TROIS SECTEURS:

Le restaurant scolaire, proposé 5 jours par semaine, privilégie la qualité (chaque repas contient une composante bio; les fruits et le fromage servis proviennent de producteurs locaux). L'apprentissage des règles d'hygiène, le plaisir de manger et la convivialité sont de mise lors de ce temps de pause important de la journée.

Le temps périscolaire, qui comporte:

- un accueil périscolaire avant et après la classe,
- des activités périscolaires proposées les mardis et jeudis dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre par la mairie, en lien avec l'école de Duingt.

L'accueil de loisirs, ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires. Les enfants de Duingt et des communes environnantes sont accueillis en demi-journée ou en journée. Une thématique est définie pour chaque cycle (entre deux vacances) et pour chaque période de vacances.

L'association Les Marmottons, c'est également une

structure qui évolue en lien avec les différents acteurs du territoire (partenariats, événements ou projets intercommunaux).

La cohérence et la réussite du projet associatif reposent sur **l'implication de bénévoles** afin de réflé-

chir ensemble aux enjeux tout en restant au plus près des besoins de la population. ■

Contact

• 04 50 68 59 32



L'équipe du Sou des écoles de Duingt est heureuse d'avoir pu participer cette année au financement de beaux voyages et de belles activités pour l'ensemble des élèves.

Pour tous les élèves

- ✓ Des cadeaux pour Noël.
- 2 spectacles,
- Sortie à la Turbine sur le thème des mathématiques,
- Des logiciels pour les tableaux blancs interactifs.

Pour les maternelles et CP

 Une sortie de fin d'année à la forêt des épouvantails.

Pour les primaires

 une semaine dans le Périgord en classe transplantée sur les thèmes de la Préhistoire et du Moyen Âge.

Ainsi qu'une semaine de voile pour les CM et l'achat de dictionnaires pour les CM2.



Toutes ces activités sont financées par les manifestations que nous proposons tout au long de l'année, à savoir:

- ▶ **Tombola** en février lors du carnaval de l'école.
- **▶ Vide-Grenier** le dimanche 22 mai 2016.
- Fête de fin d'année avec kermesse et repas.
- ▶ Soirée années 80 le samedi 8 octobre 2016.

L'association, sous la présidence de Cécile Roffino, est actuellement constituée de 22 membres et de nombreux parents qui nous apportent une aide indispensable pour la réussite des manifestations.

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement tous ces bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour les enfants. Nous remercions également la municipalité pour sa précieuse collaboration, et l'équipe enseignante pour les beaux projets proposés à nos enfants.

L'équipe du Sou



Contact

- http://lesouduingt.over-blog.com/
- E-mail: lesouduingt@free.fr
- Sou des Ecoles : Ecole maternelle et élémentaire, 44 rue des Prés Bernard 74410 DUINGT

Vie associative

CHŒUR DE L'EAU VIVE

www.choeur-eauvive.choralia.fr

Est-il encore nécessaire de présenter ce chœur, né à Duingt il y a plus de 30 ans? Peut-être pour les nouveaux arrivants, ou juste pour rappeler qu'il recrute encore cette année! Cette chorale, essentiellement composée d'enfants, de jeunes et d'hommes se veut un peu à part dans le paysage des associations musicales... On y vient pour une joyeuse envie de chanter et on y reste pour ce petit quelque chose de plus qu'offre ce groupe où les générations se mêlent dans une émouvante amitié.

Une année 2014-2015, dont l'agenda a été bien rempli: des répétitions mensuelles à Duingt, un stage de 3 jours début juin aux Saisies, une participation aux festivités locales: fête du Laudon à Saint-Jorioz, vœux du maire, marché d'été de Duingt, et de nombreux concerts à Clermont, Doussard,

Montmin, Annecy et Duingt.

Le projet d'un nouveau CD s'est concrétisé en juin dernier. Intitulé « Je chante », ce CD est une petite pépite dont l'éclat se révèle au fil des écoutes. Il rend compte de l'investissement musical des 3 piliers de l'Eau Vive: son chef, son pianiste et ses



choristes. Le piano de Bruno George qui signe également tous les arrangements est résolument alerte et audacieux, la direction de Julien Combaz toujours précise et percutante et les choristes donnent par leur enthousiasme palpable à l'écoute de la couleur et de l'envol aux quelque 13 chants choisis dans leur nouveau répertoire.

Le clou de cette année chorale fut incontestablement cette journée du 21 juin, avec la venue du Malagasy Gospel à Duingt. C'est Mado Campana, en lien avec l'association Eau de Coco qui œuvre pour Madagascar et le Cambodge, qui a initié cette invitation. En tournée en France, Belgique et Suisse, ce chœur d'enfants issus des quartiers défavorisés de Madagascar, se souviendra longtemps, selon ses dires, de sa halte en Haute-Savoie.

Journée qui a débuté avec l'accueil officiel du groupe par le maire Marc Rollin et son conseil municipal. Les enfants et leurs accompagnateurs ont été impressionnés par cette cérémonie puis surpris et visiblement amusés d'entendre les choristes français interpréter l'hymne malgache. Il faut avouer pour la petite histoire que l'apprentissage « phonétique » de ce chant a été épique. On remercie



d'ailleurs Juliana pour ses conseils et corrections sur la prononciation et l'accent malgache. Après le pot de bienvenue organisé par la mairie, l'Eau Vive a partagé le déjeuner avec le Malagasy Gospel à la salle Charles Polliand. De nombreuses animations ont émaillé l'après-midi avec en particulier une démonstration de capoeira et les tambours brésiliens de la Batucada d'Annecy qui ont réveillé les rues du vieux village et ont répondu aux rires des enfants montés à la grotte Notre Dame du Lac.

Et puis vers 17h, tout le monde s'est retrouvé à l'église pour un concert des 2 chœurs. Une église comble, un public dunois plus que jamais fidèle au rendez-vous, impatient de voir et d'entendre les petites Malgaches. Il faut dire que dès leur entrée, ces enfants d'une dizaine d'années, serrées dans leur lambahoany, ce paréo de coton imprimé pétillant de soleil, les yeux et les sourires exprimant tout simplement le bonheur d'être là, ont conquis le public.







Des chants pleins de sensibilité qui ont fait battre le cœur, des chorégraphies touchantes et efficaces, des rythmes scandés de leurs petits pieds nus, un délicat mélange de naturel et d'une incroyable élégance. Les voix sont prenantes et savent saisir l'âme, pour l'emporter vers la terre chaude de cette île rouge du bout du monde.

Un concert vécu comme un voyage initiatique à la découverte de Madagascar et de ses enfants défavorisés qui trouvent dans le chant et la vie de groupe un souffle de bonheur.





L'ANNÉE 2015 AUX BOUCHONS 74

LE GROUPE PROVENCIA S'ENGAGE

Les 35 magasins du groupe Provencia s'engagent dans la protection de l'environnement en collectant les bouchons plastique et liège et en les livrant au centre de tri de Duingt. Ils participent ainsi avec les Bouchons 74 à l'aide aux personnes en situation de handicap. Depuis 11 mois c'est 2 050 kg qui sont acheminés chaque mois à Duingt.

Merci pour cette belle et noble action.



JOURNÉE PORTES OUVERTES DU SITOM



Les Bouchons 74 à la journée portes ouvertes du SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères des vallées du Mont-Blanc).

Le SITOM met 4 containers dans les déchetteries à disposition, en remplacement du point de collecte de Guelpa au Fayet qui assurait depuis 2003 ce stockage dans leurs locaux avec l'investissement d'Arlette et

Daniel qui remplissaient cette tâche avec beaucoup de volonté et d'énergie pour la cause du handicap.

À LA FÊTE DU LAUDON

Des échanges toujours très riches avec les visiteurs qui, pour certains, découvrent l'action des Bouchons74 (existant depuis plus de 10 ans) et, enthousiastes, souhaitent se joindre à nous et participer à la démarche.





CHARGEMENT CAMION

30 juillet innovation: chargement du camion dans la cour du centre de tri grâce à l'aménagement réalisé. Élargissement de l'entrée. Merci aux élus pour cette réalisation qui évite de bloquer la rue des Prés Bernard et les contraintes qui en découlent pour les Dunois.



REMISE CHÈQUE À L'ADIMC

(Association Départementales des Infirmes Moteurs Cérébraux de Haute-Savoie) - Cran Gevrier 3 000€ de participation des Bouchons 74 pour l'achat de 4 fauteuils roulants Football FFF.

Le 19 octobre la somme de 11 550€ a été attribuée pour 6 dossiers.





La nouvelle présidente, Cathy Focht tient à remercier tout particulièrement l'ancien Président, Michel Cadoux pour son expérience et sa disponibilité, ainsi que pour son aide et son soutien dans son nouveau rôle au sein de l'association.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU:

Présidente : Catherine FOCHT Trésorier : Michel CADOUX Secrétaire : Evelyne MINICILLI Secrétaire adjointe : Gilberte CHALLAMEL

ACTIVITÉS

Bien sûr les jeux: belote et scrabble 2 fois par mois le lundi (2ème et 4ème du mois), mais aussi les fêtes, et les anniversaires de nos adhérents, toujours dans une joyeuse ambiance et le plaisir d'être ensemble.

Cette année, une sortie a été proposée par une de nos participantes, et donc un repas-croisière a été organisé sur le Libellule, suivi d'une visite au musée des cloches Paccard.



La Présidente se mobilise pour obtenir que ces activités aient lieu toutes les semaines le lundi, ou un autre jour, comme le souhaitent nos adhérents.

PROJETS

Nous souhaitons amener la danse dans cette association, et pour ce faire, nous avons sollicité le concours de Corinne Lantier, professeur de danse diplômée, afin que nous menions nos aînés à un retour vers leur jeunesse au rythme des musiques d'autrefois.

À ce sujet, Les Bons Amis organisent une activité danse-mouvement, une fois par mois, le dernier vendredi, avec Evelyne, nouvelle bénévole.

La Présidente aimerait trouver un ou plusieurs bénévoles pour l'aider à développer d'autres activités susceptibles d'intéresser nos aînés.



Contact:

• Cathy FOCHT cathy740@hotmail.fr - 06 49 82 40 35

Vie associative



Le Village de Duingt s'est toujours distingué par l'esprit convivial et le dynamisme de ses habitants.

Notre association s'inscrit dans le droit fil de cette dynamique.

L'équipe dirigeante s'efforce d'améliorer la qualité et la diversité de nos offres avec nos animatrices diplômées et attentives à vos progrès, selon le calendrier de nos activités hebdomadaires régulières:





LUNDI

- √ de 09 h 30 à 10 h 30: marche active, en extérieur
- → de 19 h 15 à 20 h 15: gymnastique, stretching abdos, salle Charles Polliand

MERCREDI

✓ de 09 h 00 à 11 h 00: marche nordique, en extérieur

IFLIDI

- ✓ de 09 h 15 à 10 h 00: Pilates, salle Charles Polliand
- → de 19 h 15 à 20 h 15: gymnastique, stretching abdos, salle Charles Polliand

Nous proposons, en plus de la forme physique, de favoriser le développement des liens d'amitié au sein de la Commune et des environs, avec des activités d'animation et de découverte en coordination avec le Comité des Fêtes telles que les « Journées filles », « Lac en partage », « Fête de la musique » ou des sorties détente pour les adhérent(e)s et leurs familles, pique-nique familial, bowling, sorties en montagne, excursions et visites touristiques.

Nous continuons à progresser dans cet esprit.

C'est la volonté de l'équipe dirigeante, c'est la certitude d'une adhésion massive de nos membres.

C'est l'image que nous voulons donner à celles et ceux qui s'intéressent à notre association. ■

CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS DE DUINGT



Pour la saison 2015, nous comptons 156 adhérents. Ils sont de tous âges et de tous horizons. Vous pouvez remarquer qu'un bon nombre des adhérents vient de la commune de Duingt et de ses alentours. C'est bien là, la vocation du club, offrir un loisir aux locaux. Faire qu'ils se sentent un peu comme chez eux. Pari gagné!

▲ La dynamique des adhérents a encouragé le club à innover dans l'organisation de sorties rando-voile. Ci-dessus, la sortie à Doussard qui a eu un franc succès, début septembre.

D'OÙ VIENNENT-ILS?

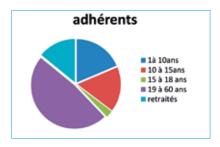
- ✓ 69 de Duingt
- ✓ 16 de St Jorioz
- ✓ 11 de Doussard
- ✓ 18 de la région annécienne
- ✓ 12 de Savoie
- ✓ 21 d'autres régions françaises
- ✓ Les plus lointains: 2 de Londres et un de Moscou, des fidèles depuis plusieurs années.

L'ÂGE DE NOS ADHÉRENTS?

- ✓ 29 ont entre 1 et 10 ans soit 18.6 %
- ✓ 26 ont entre 10 et 15 ans soit

 16.7 %
- ✓ 4 ont entre 15 et 18 ans soit 2.6 %
- √ 75 ont entre 19 et 60 ans soit
 48 %
- ✓ Et 22 sont retraités soit 14.1 %

Le plus jeune a 1 an, le plus âgé 82 ans. La voile conserve, n'hésitez pas à vous inscrire pour la prochaine saison! ■



ASSD (Association pour la Sauvegarde du Site de Duingt)

Sans doute n'est-il pas nécessaire de signaler aux Dunois et aux amoureux de notre village l'existence de l'association pour la Sauvegarde du Site de Duingt mais il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler les statuts. Cela fait maintenant plus de quatre ans que cette association a pour but de:

Préserver dans le village et sur tout le territoire de la commune de Duingt (74410) un développement harmonieux et durable, respectueux de son site naturel exceptionnel, de son patrimoine historique, et de son statut de village rural tranquille et paisible au bord du lac d'Annecy, qui sont des éléments essentiels de son attrait touristique.

Défendre l'environnement de ce

village, en particulier pour ce qui concerne l'urbanisation, la voirie et la sécurité.

Entreprendre toutes les actions et faire toutes propositions qui seraient nécessaires pour la sauvegarde de son site et le maintien de la qualité de la vie pour ses habitants, tant auprès des pouvoirs publics que de toute personne physique ou morale visant ce but.

Conseiller et éventuellement d'organiser la défense de ses membres dans le cas où ceux-ci verraient leurs droits menacés par des projets ou des abus de l'administration, des collectivités territoriales, ainsi que de toute personne physique ou morale.

Les statuts de cette association décrivent clairement et simplement sa principale préoccupation qui est de préserver le caractère rural et paisible de la Perle du Lac. Cela passe immanquablement par la nécessité de trouver des solutions pour diminuer la vitesse des voitures sur les deux axes principaux qui traversent notre village, la RD1508 et la RD8 route d'Entrevernes où certains automobilistes abordent la piste cyclable à des vitesses très excessives.

L'association continuera à faire des propositions à la municipalité pour trouver des solutions efficaces et acceptables par tous pour qu'elles soient respectées.

Contact

236 route d'Entrevernes 74410 Duingt



LES LACUSTRES

Association Loi 1901 née le 6 janvier 2014

CLUB DE BAIGNADE/NATATION "PLEIN AIR" HIVERNALE & TOUTES SAISONS

Notre "petit" club se porte bien. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, Les Lacustres ont toujours eu plaisir à se retrouver durant la saison 2014/2015. Appréciant la baignade "de 4,5° à......!", nous avons

cependant savouré cet été, les baignades à 27° particulièrement le matin dès 8h, là où le lac était "d'huile" et d'une clarté " idyllique ".■

LES RENCONTRES INTERCLUBS





TÉLÉTHON 5/6 DÉCEMBRE 2014

Il est dommage que cette "manifestation pour la solidarité" n'ait pas fait déplacer les Dunois et n'ait occasionné qu'une "petite enveloppe" de dons!









COULEURS DE SAVOIE

Cette association a organisé comme chaque année la fête du four à pain du hameau des Maisons.

Une fois encore Jojo nous a régalés avec son pain. Les bénéfices réalisés lors de cette journée ont permis la rénovation de l'oratoire: réfection des plâtres et du plafond, nouvelles peintures des murs, décapage et peinture de la grille.



◆ La célébration de la messe à l'oratoire de « Notre Dame de tout pouvoir » a été célébrée par le père Moïse Tenguiano venu de Guinée.





Le repas « cochon de lait » a remporté un grand succès malgré un soleil de plomb.

FULL COUNTRY

L'association continue de former de nouveaux danseurs. Chaque année, la danse Country séduit de plus en plus de personnes.

Les cours sont dispensés chaque lundi dans la salle Charles Polliand.

- ✓ de 20h30 à 21h30 par Nelly et Séverine.
- ✓ de 21h30 à 22h30 par Pascal et Yves.

Chaque premier dimanche de novembre nous partageons nos danses avec les autres danseurs de la région qui viennent nous rejoindre pour notre bal.

Cette distraction conviviale et musicale demande concentration, mémoire et une bonne forme physique.

Ce loisir antistress, pratiqué dans la bonne humeur, au petit goût d'Amérique, passionne les adeptes de danses, de chapeaux, de bottes et de musiques Country.







Vie associative

LA CHASSE ET SES CHASSEURS



Qui connaît mieux la faune et la flore et qui en sont les plus respectueux? Ce sont les chasseurs.

Oui, ce sont eux qui empruntent et entretiennent les chemins où personne ne passe plus, ce sont eux qui sont les plus attachés à la préservation des espèces et à leur nécessaire régulation; ils restent

tout aussi charnellement attachés à la plus vieille tradition de l'origine de l'homme: la chasse.

Il est temps de ne plus considérer les chasseurs comme des barbares, même s'il reste encore quelques individus ne respectant ni lois ni règles. La réalité c'est que l'immense majorité des chasseurs participe à un équilibre fragile dont elle a une meilleure connaissance que certains technocrates qui interviennent parfois à tort et à travers.

La défense des animaux et la chasse ne doivent pas être incompatibles entre personnes de bonne volonté.

Mais pour cela il faut dialoguer sans porter de jugements faits de préjugés. Pour cela, la fédération des chasseurs de Haute-Savoie a décidé le 18 octobre 2015 de participer à une journée pour inviter des



non-chasseurs à découvrir une matinée de chasse intitulée « Un dimanche à la chasse ». L'objectif de cette opération était de faire connaître toutes les règles de sécurité et de découvrir la forêt autrement que sur des chemins balisés.



Malgré la publicité mise en place sur Duingt nous n'avons eu que 5 personnes curieuses de découvrir cette matinée. Deux de ces personnes désirent passer leur permis de chasse. Après un bon civet de sanglier cuisiné par M. Georges Germain ils sont repartis ravis et la tête remplie de souvenirs. ■

Le comité



Un nouveau contrat de partenariat vient d'être signé entre la commune de Duingt et l'ONF pour l'entretien des forêts communales et de la trouée verte du val d'Entrevernes.



Soyons les acteurs de la propreté de notre commune:

- ✓ Les espaces de collecte des déchets ne sont pas des dépôts d'ordures et doivent rester propres. Trop souvent ces espaces sont encombrés par des sacs-poubelles qu'on a « oublié » de vider dans les différentes bennes!
- ✓ Les tags (en diminution il est vrai), des dégradations de matériel urbain (abris de bus, équipements du camping, bancs etc...) viennent entacher la beauté de notre village.



TAKAPLONGER

Un été au rythme de l'eau...



Il fallait bien cela cet été. Grosse chaleur, eau du lac digne des tropiques. Des conditions idéales pour découvrir le lac d'Annecy autrement lors d'activités subaquatiques.

Au programme la découverte d'une activité associée à celle de la vie du lac: initiation et apprentissage de la **plongée**, mais aussi balade en **rando subaquatique**, **histoire**, **écologie**, **vie de la faune et de la flore aquatique**.

Une approche toute en douceur de l'activité et du milieu. Notre démarche est totalement orientée sur la découverte et l'accueil de débutants (adultes et enfants à partir de 8 ans). Une ambiance de détente et de convivialité.

EN QUELQUES MOTS:

- 2 moniteurs professionnels, en possession du brevet d'État d'Éducateur Sportif en plongée subaquatique, passionnés par l'enseignement, l'écologie et la formation.
- 4 saisons déjà sur la commune de Duingt. Animation et présence 7 jours sur 7 en juillet et août.
- ✓ Implication dans la vie locale (remise en état de la ligne d'eau de la plage, finalisation de la sécurité du nouveau ponton, nettoyage constant des alentours du chalet et de la plage, voire gestes de secours sur personnes blessées).
- 4 saisons où nous représentons indirectement la commune de Duingt. Nous la mettons en avant chez tous nos partenaires proches ou lointains (campings, villages vacances, piscines





municipales) qui accueillent des vacanciers venus de la France entière et même de toute l'Europe. Nous y ajouterons tous les clients locaux venant des alentours du lac d'Annecy, Chambéry, Genève, Lyon ou Grenoble, ainsi que les centres sociaux, colonies et centres aérés.

Les chiffres 2015 : Environ 200 baptêmes de plongée dans le lac, et l'équivalent en randonnée subaquatique. Sans compter les formations et les séances en piscine. Ainsi de nombreuses personnes viennent sur Duingt, certes pour plonger, mais souvent accompagnées de leurs familles et amis qui visitent, découvrent et consomment dans le village.

Une petite école, mais une grande chaleur humaine. Outre nos activités, nous apportons beaucoup d'intérêt à l'accueil et au bien-être de nos clients. Nous essayons de leur proposer un moment hors du temps. Alors, s'il vous vient l'envie de vous déconnecter et de découvrir le lac autrement, nous serons là, la saison prochaine à partir de fin juin.

À très bientôt.





















Histoire et patrimoine

LE MONUMENT AUX MORTS







Après l'édification de notre monument aux morts, décrite dans le bulletin municipal 2014, il faut relater les péripéties survenues à cette construction pendant l'année 2015.

Un danger survenait à chaque commémoration puisque les participants étaient obligés de traverser, puis de retraverser la RD 1508 à grande circulation. Le monument avait été bâti tout près de l'ancienne mairie. Pour garder la proximité de la nouvelle mairie et surtout accroître la sécurité des participants lors des cérémonies patriotiques, le conseil municipal a décidé de déplacer le monument aux morts entre l'église et la mairie. Cela se fait à l'occasion de la rénovation de la place Saint François de Sales, dans l'emplacement marqué par les drapeaux.

Le 13 mai le monument aux morts est démonté mais le bloc le plus massif ne supporte pas le levage et se fracture, comme le craignait le marbrier. Ce dernier fait mettre en chantier la même semaine une pierre pour la tailler à l'identique (carrière de Comblanchien en Côte-d'Or) et la graver pour que la dépose soit achevée le 14 juillet.

- La réfection prend du retard et le monument doit être mis en place le 27 juillet. En réalité le camion qui le transporte s'écrase dans un ravin et la pierre est détruite le 24 juillet mais le marbrier n'en avertit personne.
- ✓ En août toutes les entreprises sont en congés et les carrières sont fermées. Celle de Comblanchien rouvre dès septembre mais elle ne voit jamais passer la commande de notre marbrier qui a mis la clef sous la porte.

Contactée en octobre la marbrerie Bossonnet de Sallanches accepte de relever le défi et réalise la taille en un temps record et rénove l'ensemble de ce monument qui est en place pour la célébration de l'armistice le 11 novembre.

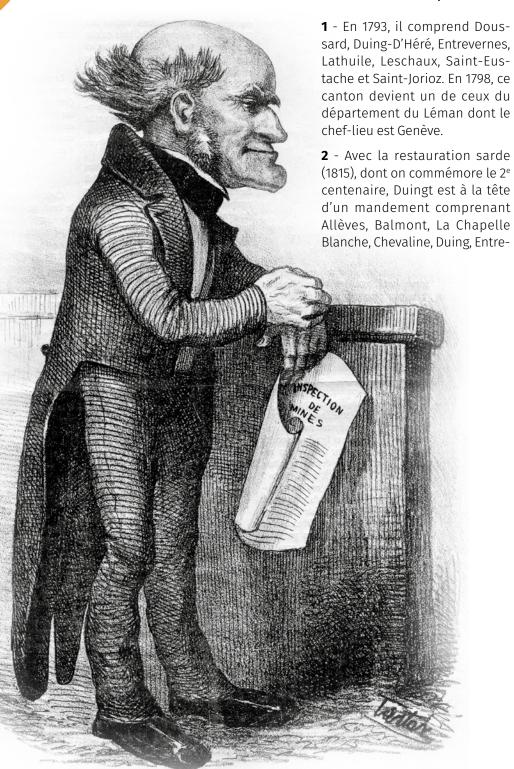
L'inauguration officielle aura lieu dans le courant de l'année 2016 en présence des autorités civiles et militaires et en particulier des services et associations qui ont subventionné les travaux et que nous remercions très vivement.

- · Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (directrice M^{me} Magali Molina).
- · Le Souvenir français (général de division Jean-Marc de Giuli).
- Duingt Animation (président Patrick Combaz).

Histoire et patrimoine

CHARLES-MARIE-JOSEPH DESPINE, UN REPRÉSENTANT DE DUINGT AU XIXE SIÈCLE

Suite à l'entrée des troupes révolutionnaires de France en Savoie en 1792, est créé l'année suivante le département du Mont-Blanc avec Chambéry comme chef-lieu. De 1793 à 1860, Duingt est à la tête d'un canton dont le nombre de communes varie en trois étapes.



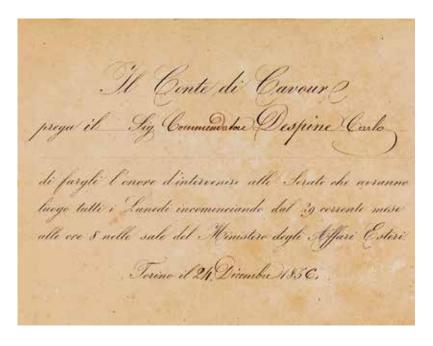
vernes, Gruffy, Lathuile, Leschaux, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Jorioz, Saint-Sylvestre, Sévrier et Viuz-la-Chiésaz.

3 - À compter de 1818, le mandement s'étend: Allèves, Balmont, La Chapelle, Chapeiry, Chavanod, Duing, Entrevernes, Gévrier, Gruffy, Leschaux, Lovagny, Meythet, Montagny, Mûres, Nonglard, Poisy, Quintal, Saint-Eustache, Saint-jorioz, Saint-Sylvestre, Sévrier, Seynod et Viuz-la-Chiesaz.

De 1848 à 1859, le représentant de « Duing » au parlement de Turin est Charles-Marie-Joseph Despine (Joseph est le prénom d'usage en Savoie et Carlo à Turin). Issu d'une vieille famille des Bauges, il naît à Annecy en 1792. Son père, médecin, est lié au développement des thermes d'Aix-les-Bains. Parmi ses douze frères et sœurs on peut citer Charles-Humbert-Antoine (1777-1842), médecin qui succédera à leur père à la tête des thermes aixois.

Il épouse Caroline Garbillon et ils auront trois filles puis un garçon. Joseph, après des études à l'Ecole Polytechnique puis à l'Ecole des Mines de Paris, devient directeur de l'École des

 Caricature de Despine par Tatan dans le journal « le Sabbat » Revue politique et littéraire de Turin (12/02/1854).
 ADHS: 11 J 1798



Mines de Moûtiers, puis inspecteur général des Mines du royaume de Piémont-Sardaigne. Il est aussi un homme politique important du milieu du XIX^e siècle: il est élu en 1849 aux élections législatives pour le collège électoral de Duingt; il siégera jusqu'à sa mort.

Soucieux de rendre compte de ses mandats à Turin auprès de ses électeurs, il publie régulièrement, au moins de 1849 à 1852, de petits fascicules intitulés: « Aux électeurs du collège de Duing », dans lesquels il présente les lois en insistant sur celles qui concernent son territoire. Il se livre à une analyse détaillée des textes législatifs, publie des bilans pour ses électeurs, avec le souci de les ménager sur le plan fiscal.

◆ Invitation de Cavour à Despine le 24 décembre 1856 ADHS: 11 J 459

L'historien Paul Guichonnet le considère comme le plus assidu des représentants savoyards au parlement. Despine est reconnu pour sa préparation technique des dossiers (travaux publics, lutte contre les incendies) ainsi que pour son expérience dans les domaines administratifs et financiers.

Il appartient à la droite catholique et conservatrice. Il défend les prérogatives de l'Église, de la papauté et des ordres religieux; il s'oppose notamment à une tentative d'établissement du mariage civil (1852).

Il meurt à Turin le 19 février 1859 et est inhumé à Chavanod le 25; un an avant l'annexion de la Savoie à la France. ■

> Julien COPPIER et Jean-François PAILLE



BIBLIOGRAPHIE

EMILIE COTTET-DUMOULIN Savoie du Nord 1815-1860-La restauration sarde portraits choisis Annecy, 2015.

PAUL GUICHONNET Vieille Savoie. Les députés et les sénateurs savoyards au Parlement de Turin 1848-1860 Les Marches, 2013.

SOUVENIRS D'AMIS DISPARUS



Alice BERGERET née VOISIN à Duingt le 18 novembre 1921; elle épouse François Bergeret en 1944. Ils auront trois filles.

Issue d'une famille d'agriculteurs, elle fait ses études à Annecy. Diplômée d'un brevet commercial en 1938, elle part à Paris comme nurse dans une famille américaine en raison de la précarité de l'emploi chez nous. Pendant l'occupation, elle travaille ici dans l'hôtellerie. Elle est ensuite la secrétaire comptable de l'entreprise familiale. François Bergeret malade, elle lui consacre tout son temps pendant plus de 10 ans.

Doyenne du village dont elle était la mémoire, elle prenait plaisir à raconter les anecdotes et événements du passé.

Elle nous quitte le 26 mai.



André DELETRAZ est né le 30 août 1931 et nous a quittés ce printemps. Garde champêtre à Doussard, il est ensuite chauffeur de poids lourds à la carrière Balthazar pendant sa carrière professionnelle; sapeur pompier et responsable de la classe 1951, il est aussi un animateur infatigable de la paroisse de Duingt.

Marié à Renée en 1958, ils auront une fille puis un garçon.

Avec la Société Educative des Jeunes de Duingt, il participe financièrement à la rénovation de l'église St Germain et fait réaliser le revêtement du chemin du rosaire qui conduit à l'esplanade de la grotte.



Patrick KEMPFF est né à Mulhouse le 11 mars 1957 et il est décédé le 22 septembre à l'hôpital d'Annecy-Metz-Tessy. Il avait choisi de venir à Duingt pour profiter du cadre de vie, de la chaleureuse ambiance qu'il avait suscité autour de lui et pour trouver la paix après une vie tumultueuse. Toujours prêt à porter son aide aux associations, à participer aux festivités il aimait la convivialité et les plaisanteries mais gardait fierté et réserve.



Pierre LEJEUNE, né le 12 juillet 1947 à Hesdigneul les Béthune (62), est venu s'installer au village en juillet 1996. Passionné des questions culturelles il était toujours de bonne humeur et gardait son esprit gouailleur. On le rencontrait souvent dans les rues du vieux village où il a vécu très heureux. « Pierrot » est parti le 11 octobre.



ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

- Sylvie DURGNAT et Jérome GONTHIER, le 23 mai
- Sarah KIRSCHROTH et Aurélien LAFON, le 28 août
- Patrick CAILLIARD et Jaroslaw KRUCZYNSKY, le 31 octobre

NAISSANCES

- Alixe BRULE née le 8 février
- Sarah MILLET, née le 7 février
- Gabin DJATE, né le 28 juin
- Celeste GIGLIO, née le 9 juillet

DÉCÈS

- POLLIAND Charles, décédé le 17 janvier
- VOISIN veuve BERGERET Joséphine, décédée le 26 mai
- MAILLET épouse FANTOZZI Annick, décédée le 21 juin
- LACHEZE épouse FONTAINE Gisèle, décédée le 21 juillet
- KEMPFF Patrick, décédé le 22 septembre
- LEJEUNE Pierre, décédé le 11 octobre

NOUVEAU COMMERCE



Nouveau commerce au cœur du vieux village, ruelle du chef-lieu. On y découvre toutes sortes de souvenirs et quelques grands crus de Savoie.

Ouverture tous les jours pendant la saison, de mai à septembre de 10h à 19h.

BAUGEZ-VOUS

Pour des déplacements écologiques comme automobiliste ou piéton, une nouvelle alternative.

Consultez le site internet, puis venez à la mairie réclamer votre kit gratuit pour faire partie de ce mode de transport respectant l'environnement par la diminution de consommation de carburant.

Site Internet: www.baugez-vous.fr





CHANGEONS DE VIE CHANGEONS L'AUTOMOBILE

S.A.R.L. Laudon-Automobiles

Z.A. Les Grands Prés 74320 SEVRIER - FRANCE Tél.: +33 (0) 4 50 52 43 72 Fax: +33 (0) 4 50 52 48 94



- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries

313, route des Chapelles 74410 Saint-Jorioz **Tél.** 04 50 68 67 37 Fax 04 50 68 62 97



RESTAURANT ET TERRASSE

Au bord du LAC D'ANNECY LES PIEDS DANS L'EAU

HÔTEL EN ANNEXE

 $14~\mathrm{CHAMBRES}$

M. et M^{me} FALQUET

Nicolas et Florence

74410 DUINGT

Tél.: 04 50 68 67 19 Fax: 04 50 68 64 80

info@hotel-restaurant-leroselet.com www.hotel-restaurant-leroselet.com

Infos mairie



Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera de janvier à février.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant les formulaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque **commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode scrutin, etc. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de

aller travailler, conditions de logement... Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations:

la population: âge, profession, moyens de transport utilisés pour

- Décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- Déterminer les moyens de transport à développer...

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.



Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront rigoureusement anonymes, conformément aux lois

qui protègent votre vie privée. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-77 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Ministère de l'agriculture Direction générale de l'alimentation DDPP de la Haute Savoie

DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES

Cette déclaration est **obligatoire**, en vertu de la loi n°2009-967 article 33, des articles L221-1 du code rural et de l'arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles.

« Tout propriétaire de ruches et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leur nombre et leurs emplacements, selon les modalités définies par instruction du Ministre chargé de l'agriculture. Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage. »

La télé-déclaration de la détention et de l'emplacement des ruches est conseillée sur le site internet:

http://mesdemarches. agriculture.gouv.fr

ou à l'aide du site du Syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie: www.syndapi74.fr qui communique les informations nécessaires et adresses complémentaires pour réussir cette déclaration.

AGENDA 2016

QUEL MOIS?	QUEL JOUR?	QUOI?	AVEC QUI?	οὺ?
LANDUED	Vendredi 15	Vœux du Maire	Mairie	Salle Ch. Polliand
JANVIER	Samedi 30	Soirée danses	Les Bons Amis	Salle Ch. Polliand
FEVILEN	Samedi 6	Soirée Choucroute	Comité des fêtes	Salle Ch. Polliand
FEVRIER	Samedi 9	Carnaval du mardi-gras	Les Marmottons	Locaux du Cap
MARS	Mercredi 23	Braderie	Secours Populaire	Salle Ch. Polliand
AVRIL	Samedi 9	Soirée danses	Les Bons Amis	Salle Ch. Polliand
	Samedi 16	Soirée des célibataires	Comité des fêtes	Salle Ch. Polliand
	Dimanche 17	Marathon du Lac d'Annecy		Piste cyclable/ Village
	Samedi 14 et dimanche 15	Les Apartés	Arthemis	
MAI	Dimanche 15	Interlac-trail	Outdoor finisher	Terrain multisports
	Dimanche 22	Vide-grenier	Le Sou des Ecoles	Place de l'église
JUIN	Samedi 8	Journée portes ouvertes	Les Marmottons	Locaux du Cap
	Samedi 11	Journée Portes Ouvertes	CLND	Plage de Duingt
	Samedi 18	Fête de la musique intercommunale et feux de la Saint-Jean	Communauté de Communes	Plage de Duingt
	Dimanche 19	Concert	Chœur de l'Eau Vive	Église
JUILLET	Mardis 5, 12, 19 et 26	Marchés d'été (le matin)	Municipalité	Place de l'église
	Vendredi 15	Marché nocturne	Municipalité	Vieux village
	Samedi 23	Festival de musique	Comité des fêtes	Ancienne colo SNCF
AOÛT	Mardis 2, 9, 16 et 23	Marchés d'été (le matin)	Municipalité	Place de l'église
	Mardi 9	Cinéma en plein air	Comité des fêtes	Place de l'église
	Vendredi 12	Marché nocturne	Municipalité	Vieux Village
	Dimanche 28	Fête du four	ACCA (chasse)	Village « les Maisons »
SEPTEMBRE	Samedi 17 et dimanche 18	Vide-dressing	Les Lacustres	Salle Ch. Polliand
OCTOBRE	Samedi 1 ^{er}	Bidoyon	Les Bouchons 74	Grenette
	Dimanche 2	Thé dansant	Les Bouchons 74	Salle Ch. Polliand
	Samedi 8	Soirée années 80	Sou des écoles	Salle Ch. Polliand
	Dimanche 16	Journée Lac en Partage	Associations diverses	Grenette, village
	Mercredi 19	Braderie	Secours Populaire	Salle Ch. Polliand
	Vendredi 28	Halloween	Les Marmottons	Village
NOVEMBRE	Dimanche 6	Bal country	Full Country	Salle Ch. Polliand
	Samedi 19	Soirée surprise	Comité des fêtes	Salle Ch. Polliand
	Dimanche 27	Repas des Aînés	Mairie	Salle Ch. Polliand



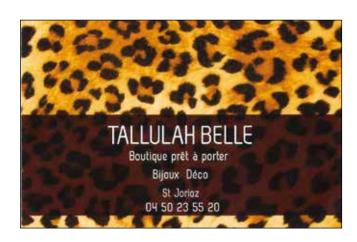
Plâtrerie - Peinture - Plafonds - Façades



www.charvin-peinture.com

343 route du Villard - B.P. 12 74410 Saint Jorioz

Tél. 04 50 68 52 76 - Fax 04 50 68 54 45 contact@charvin-peinture.com



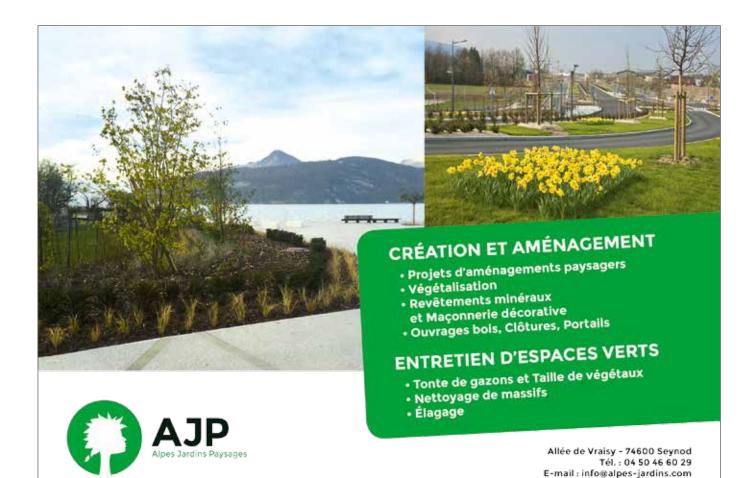


















21, rue de Macherine 74210 Doussard 04.50.44.36.76

auregaldesavoie@wanadoo.fr

Laverie 86, rue de la Poste 742 10 Doussard 04.50.44.69.18



Lac d'Annecy 410 Allée de la Plage 74410 Duingt - FRANCE **Tél.: 33 (0) 4 50 68 14 10**

info@closmarcel.com www.closmarcel.com









Duingt

Mairie - 19 Rue du Vieux Village- 74410 Duingt Tél.: 04 50 68 67 07

www.duingt.fr